



AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION

DECISION 2020/N°.....00023/AGAC/DSV

Portant mise à disposition et l'utilisation de la boîte à outils à l'intention des inspecteurs de l'AGAC

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Loi L/2018/048/AN du 15 Mai 2018, portant amendement de la Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile de la République de Guinée ;
- Vu le Décret D/2018/186/PRG/SGG, du 23 Août 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère des Transports ;
- Vu le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu le Décret D/2018/021/PRG/SGG du 09 février 2018, portant Nomination du Directeur General et du Directeur General Adjoint de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu la Décision N°2018/0001/AGAC/DG du 16 février 2018 portant nomination des cadres a l'AGAC;
- Vu la Décision N°2018/0002/AGAC/DG du 02 mars 2018 portant nomination des cadres l'AGAC;
- Vu l'arrête 2016/6648/MT/CAB en date du 21 Nov. 2016, portant désignation des inspecteurs de l'aviation civile
- Vu les nécessités de Service,

DECIDE

Article premier : Dans le cadre la mise en œuvre des exigences réglementaires, relatives à la supervision efficace de la sécurité, il est institué à l'intention des inspecteurs et du personnel de la réglementation de l'AGAC, un kit de documents électroniques appelé BOITE À OUTILS, comportant tous les textes réglementaires, éléments indicatifs, manuels des exploitants et publications techniques, pertinents pour chaque domaine de l'aviation civile.

Article 2 : Le contenu des boîtes à outils par domaine (LEG, ORG, PEL, AIR, OPS, AIG, ANS et AGA) est annexé à la présente décision.

Article 3 : Les Directeurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire établir, gérer, introduire dans les ordinateurs et d'assurer le suivi de la mise à jour de ces BOITES À OUTILS.

Ampliations :

- DG :.....1
- DGA :.....1
- DSV :.....1
- DTA :.....1
- DNA :.....1
- Archives:.....2/29

Conakry le 31 JAN. 2020



Elhadj Mamady KABA

AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION

ANNEXE 1 : Contenu de la boîte à outils OPS

- 1-La Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code l'Aviation Civile de la République de Guinée ;
- 2-Le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 Février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC)
- 3-Règlements Techniques Aéronautiques RAG 1, RAG 6 (1^{re}, 2^{eme}, 3^{eme}Parties), RAG 18 et RAG 19 ;
- 4-Décisions AGAC ;
- 5-Brochure de certification ;
- 5- Manuel de l'Inspecteur OPS ;
- 6- Manuel de l'Inspecteur MD ;
- 7- Guides pour L'exploitation technique des aéronefs ;
- 8- Guides pour la sécurité du transport aérien des MD ;
- 9- Manuel d'inspecteur sécurité ;
- 10- Manuel de politique d'application de la loi ;
- 11- Programme de formation AGAC ;
- 12- Plan de formation AGAC ;
- 13- Exemplaires à jour de l'Annexe 6, 1^{re}, 2^e et 3^e Parties, l'Annexe 18 et l'Annexe 19
- 14- Exemplaires à jour des éléments indicatifs de L'OACI (Doc 9734, Doc 9735, Doc8168 v1, Doc 8400, Doc 8335, 9365, 7594, 9966, 9284, 9760, 9640, 9803, 7192 et CIR 295) ;
- 15- Manuels des Exploitants Aériens :
 - a)le manuel d'exploitation ;
 - b) le manuel de vol de l'avion ;
 - c) le manuel de chargement ;
 - d) le manuel de masse et centrage ;
 - e) les manuels et programme des marchandises dangereuses ;
 - f) Listes Minimales d'Equipements.

AUTORITÉ GUINEENNE DE L'AVIATION

ANNEXE 2 : Contenu boîte à outils AIR

- 1- La Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code l'Aviation Civile de la République de Guinée ;
- 2- Le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 Février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) ;
- 3- Règlements Techniques Aéronautiques RAG 1, RAG 06 (1^{re}, 2^{eme}, 3^{eme} Parties), RAG 08 (GEN et 145), RAG 16 (Volumes 1, 2, 3 et 4) et RAG 19 ;
- 4- Décisions AGAC ;
- 5- Brochure de certification ;
- 6- Circulaires d'information à l'intention de l'industrie ;
- 7- Guide rédaction MPM ;
- 8- Manuel de l'Inspecteur AIR ;
- 9- Manuel d'inspecteur sécurité ;
- 10- Manuel de politique d'application de la loi ;
- 11- Manuel de programme de formation AGAC ;
- 12- Plan de formation AGAC ;
- 13- Exemplaires à jour des Annexes 6, (1^{re}, 2^e et 3^e Parties), 7, 8 16 (Volumes 1, 2, 3 et 4) et 19 ;
- 14- Exemplaires à jour des éléments indicatifs de l'OACI (Doc 9734, Doc 9735, Doc 9760, Doc 9859, Doc 8335 et CIR 295.) ;
- 15- Manuels des Exploitants Aériens :
 - a) le manuel de masse et centrage (MMC) ;
 - b) programmes de maintenance (AMP) ;
 - c) Manuel de Contrôle de Maintenance (MCM);
 - d) Listes Minimales d'Equipements (MEL) ;
- 16- Manuel des spécifications des Organismes de maintenance (MPM).

AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

ANNEXE 3: Contenu de la boîte à outils PEL

- 1- Loi L/2018/048/AN du 15 Mai 2018, portant amendement de la Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code de l'aviation civile de la République de Guinée;
- 2- Décret D/2017/048/PRG/SGG du 25 Février 2017, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC);
- 3- Arrêtés du Ministre des Transports;
- 4- Règlement Aéronautique de Guinée RAG 01 parties PEL et ATO;
- 5- Manuels de l'Inspecteur: PEL et Généralités;
- 6- Manuel de politique d'application des textes législatifs et réglementaires;
- 7- Guides et Procédures PEL;
- 8- Décisions du Directeur Général de l'AGAC;
- 9- Programme et Plan de formation AGAC;
- 10- Annexe 1 et Docs de l'OACI à jour, relatifs aux licences du personnel;

